



**Abderrahmane Rachik.- *La société contre l'État: nouveaux mouvements sociaux et stratégie de la rue au Maroc* (Casablanca: La Croisée des Chemins, 2016), 328p.**

L'ouvrage d'Abderrahmane Rachik aborde un des événements majeurs qui ont marqué le Maroc à l'aube de XXI<sup>ème</sup> siècle: la montée des mobilisations collectives et le foisonnement des mouvements sociaux. L'auteur se focalise sur la question de l'évolution des formes de protestation. Il montre l'évolution de l'espace d'expression des mouvements sociaux au Maroc de l'émeute vers plus d'institutionnalisation, de routinisation et de banalisation. Il analyse l'évolution et les recompositions de la dynamique protestataire au Maroc à travers une périodisation qui permet de mettre en relief les changements de comportement de l'État face aux mouvements de protestation et la capacité des acteurs de la mobilisation à adapter leur répertoire d'action. La première période des années 1960-70 a été marquée par l'affrontement direct des mouvements sociaux avec le pouvoir politique et par l'exaspération de la compétition entre les acteurs politiques dans un contexte d'autoritarisme. Dans ce contexte, la protestation sociale a pris souvent la forme de la grève sectorielle et les mouvements sociaux se sont plutôt exprimés d'une manière spontanée. La deuxième période des années 1980 est celle où la grève générale a émergé comme forme dominante de la protestation sociale. C'est la période des émeutes violentes ou de la société contre l'État, pour reprendre le titre de l'ouvrage proposé par l'auteur. L'ouverture politique de début des années 1990 a favorisé le passage de l'émeute à la manifestation et l'amorce d'un processus de pacification des revendications et de routinisation des mouvements de protestation. Ainsi, la troisième période (1990-96) correspond à l'émergence de nouvelles formes de protestations sociales (l'occupation pacifique de l'espace public) et à la consécration de nouveaux acteurs de la mobilisation collective (mouvements des diplômés chômeurs, mouvement des droits humains, mouvement des femmes, mouvements amazigh...). C'est une phase charnière d'apprentissage de la protestation sociale "pacifique" et de diversification des mouvements sociaux qui sont devenus moins liés à la mobilisation des partis politiques ou des syndicats. Elle a permis de préparer le terrain aux mobilisations collectives qui ont vu le jour ultérieurement, notamment le mouvement de 20 Février. En abordant les processus d'évolution et de transformation de l'espace de la protestation sociale, l'auteur parvient à remettre en cause le discours rhétorique et journalistique souvent véhiculé sur les mouvements sociaux et nous éloigne ainsi des confusions conceptuelles sur le sujet.

La thématique des mouvements sociaux est vaste et ses outils d'analyse sont diversifiés. De ce fait, l'ouvrage est loin d'être exhaustif. Mais il a le mérite de nous offrir, tout au long de ses huit chapitres, une analyse contextualisée de cheminement des mouvements sociaux au Maroc. Le premier et le deuxième chapitre s'attardent

sur l'analyse des modes d'expression de la protestation sociale durant une période marquée par un autoritarisme excessif et sur les évolutions enregistrées sous l'effet de l'apparition des nouvelles opportunités politiques. Les chapitres qui suivent prolongent les analyses précédentes et présentent successivement le mouvement des diplômés chômeurs (troisième chapitre), les mouvements urbains contre l'insécurité et la marginalité (quatrième chapitre), le mouvement 20 février (sixième chapitre) et les mouvements de mobilisations collectives à l'échelle des quartiers (septième chapitre). L'ouvrage se situe ainsi dans la continuité des études urbaines réalisées par l'auteur (ville et pouvoirs au Maroc, 1995. Casablanca, l'urbanisme de l'urgence, 2002...). Qu'il s'agit des émeutes de 1981 ou des mobilisations des habitants de Lahraouiyine (commune située à la périphérie de Casablanca), l'auteur a privilégié l'observation du contexte local et des dynamiques urbaines qui génèrent la mobilisation. Son analyse de la reconfiguration de l'espace de la protestation sociale s'est également basée sur le dépouillement et le traitement statistique de données inédites (titres de journaux imprimés et sous format électronique, statistiques du Ministère de l'Intérieur, données de suivi des diplômés chômeurs...). Sur le plan de la perspective théorique adoptée pour l'analyse des mouvements sociaux, l'auteur a mobilisé plusieurs références en fonction des besoins d'analyse. Le paradigme du choix rationnel et la théorie de la frustration ont été utilisés pour analyser le mouvement des diplômés chômeurs et la théorie de la mobilisation des ressources a été utilisée pour appréhender le mouvement de 20 février. Une attention particulière a été accordée par l'auteur à la théorie des opportunités politiques pour appréhender l'évolution de la dynamique protestataire tant au niveau local que national. Mais le recours, d'une manière utilitariste, à des références théoriques multiples n'a pas permis d'appréhender la logique d'ensemble d'évolution de la dynamique protestataire et de la recomposition des rapports des mouvements sociaux à l'État. Plusieurs questions méritent à notre sens des investigations plus fines et plus ciblées. Au-delà de changement de la forme et du contenu de la protestation soulignés par l'auteur (passage de l'émeute à la manifestation "pacifique," montée des revendications sociales...), quels sont les points de ruptures mais aussi de continuités des nouveaux mouvements sociaux comparés aux anciens? La nouveauté soulignée des mouvements sociaux est elle liée à des comportements nouveaux adoptés par des anciens acteurs ou à l'émergence des nouvelles valeurs et des nouveaux acteurs dans le champ politique? Quelles est le rapport des nouveaux mouvements sociaux au système politique? Un rapport de défiance, un rapport de recherche d'autonomie ou un rapport de subordination et de domination? L'ouvrage d'Abderrahmane Rachik pose ces questions et nous ouvre des pistes intéressantes pour y répondre.

**Kamal Mellakh**

Université Hassan II de Casablanca